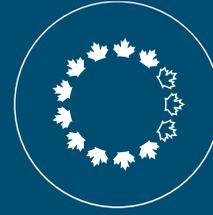


AFUSDTI



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE  
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

# Cité Parlementaire

## Plan directeur en matière d'éclairage extérieur

Conseil d'administration de la CCN

23 avril 2020

# Aire d'étude et objectif



# Vision

Le Plan directeur en matière d'éclairage extérieur pour la Cité parlementaire enrichira et rehaussera l'expérience nocturne de la primauté symbolique, environnementale et patrimoniale du site pour tous les canadiens et visiteurs; soulignant ainsi la valeur et la place privilégiée de la Cité parlementaire au cœur de la capitale nationale et affirmant ses liens avec les municipalités d'Ottawa et de Gatineau.

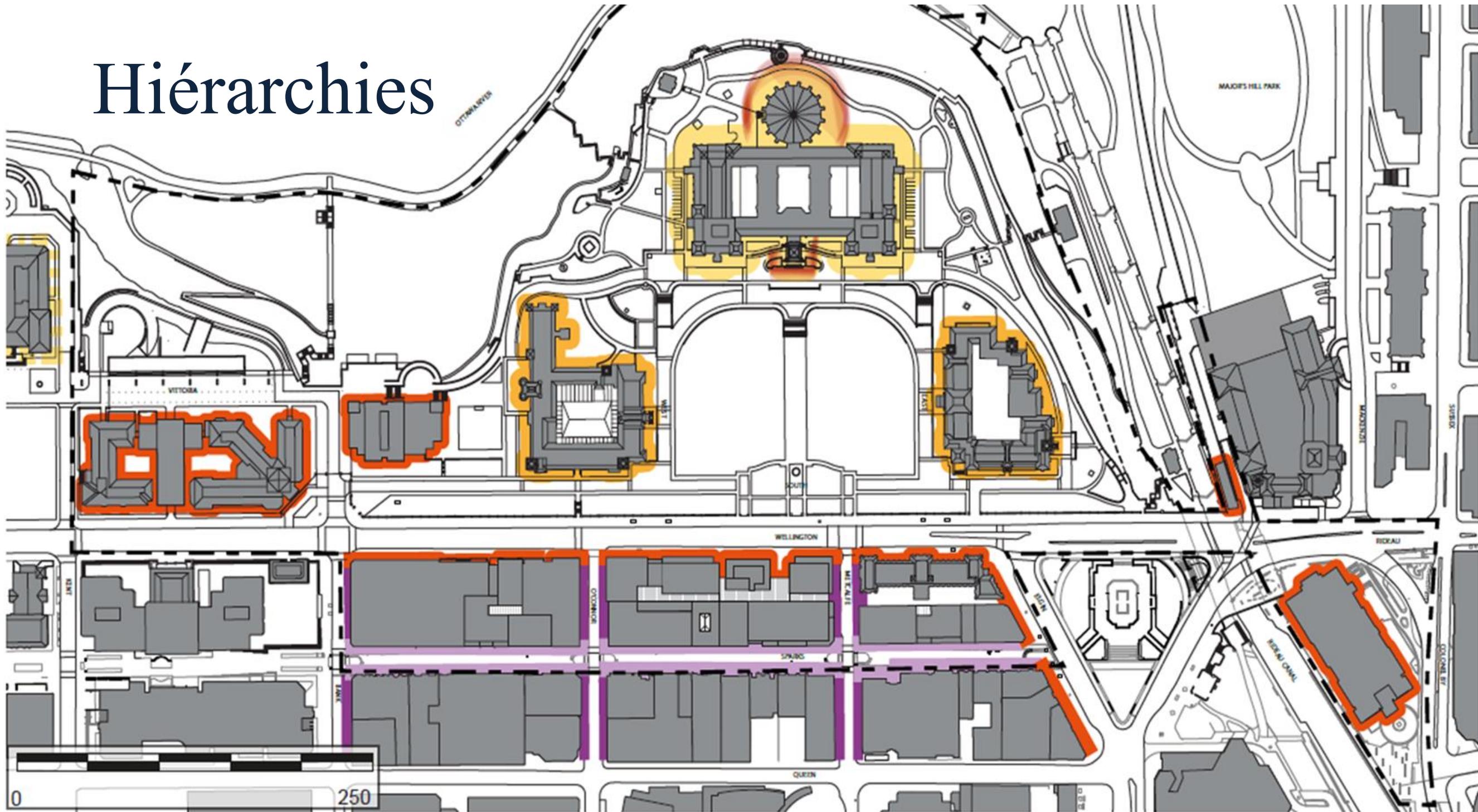


# Concept retenu



Les joyaux dans la nuit

# Hierarchies



**Legend:**

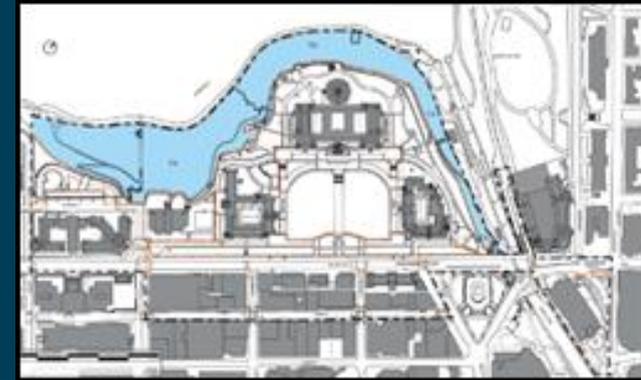
-  Jewel in the Night - Hierarchy Level 1
-  Jewel in the Night - Hierarchy Level 2
-  Jewel in the Night - Hierarchy Level 2 - Commercial

-  Jewel in the Night - Hierarchy Level 3
-  Jewel in the Night - Hierarchy Level 4

-  Jewel in the Night - Dynamic Lighting
-  Study Area Limits

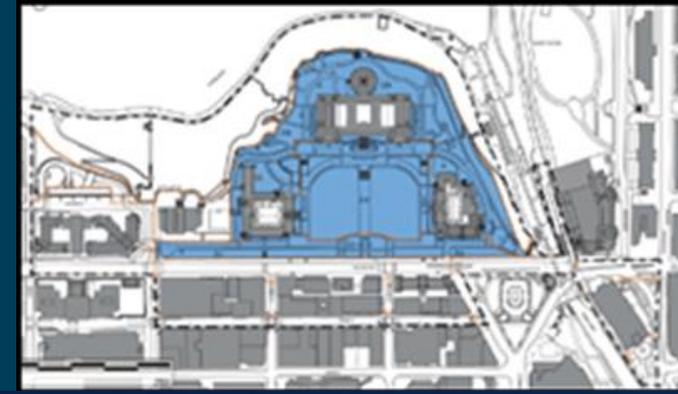
# Zone 1- L'escarpement

- L'escarpement restera dans la noirceur
- Ceci accentue le positionnement stratégique des édifices de la Colline et du secteur ouest
- L'absence d'éclairage dans l'escarpement renforce son caractère naturel et sauvage



Conditions existantes, la base dans la noirceur

# Zone 2 – La colline parlementaire



## Le paysage

- L'éclairage sera modulé pour mettre en valeur les différents éléments caractéristiques

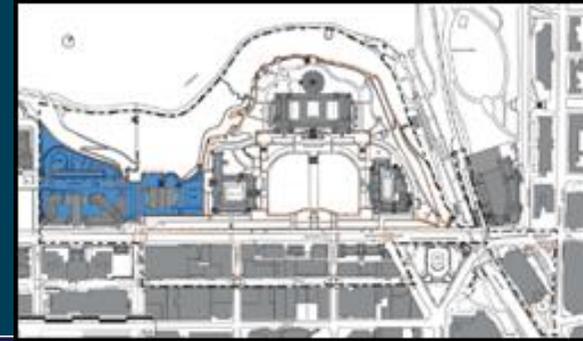
## L'architecture

- La prédominance va à l'édifice du centre et à la bibliothèque, suivi des édifices de l'est et de l'ouest



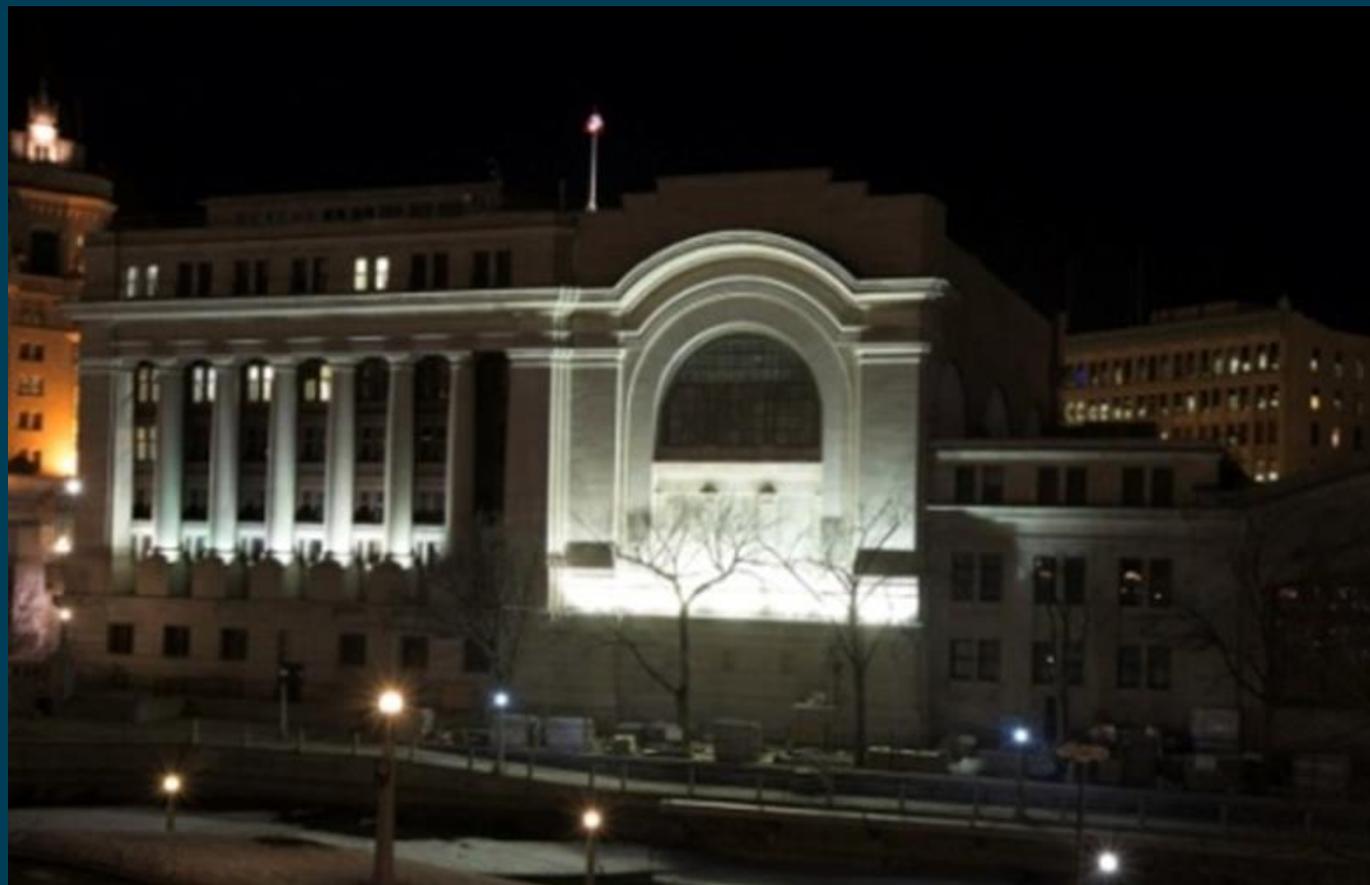
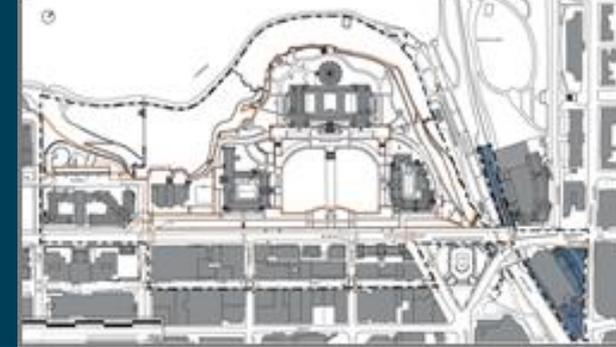
# Zone 3 – Le secteur ouest

- Mise en valeur de son identité fédérale et de sa relation avec la triade judiciaire
- Subordonné à la Colline du Parlement mais procure un esprit du lieu digne
- Illuminé au niveau 3 de la hiérarchie



Édifice de la Confédération

# Zone 4 – Est du Canal Rideau

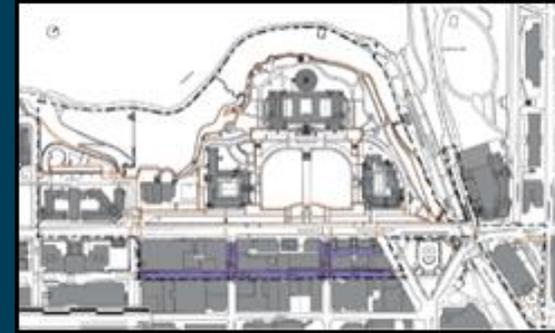


Avant la réhabilitation



Après la réhabilitation

# Zone 5 – District patrimonial

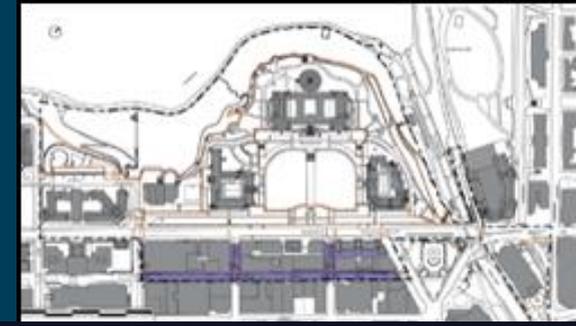


## Hiérarchie de niveau 2 commercial

Les édifices Brouse, Slater et Dover sur la rue Sparks

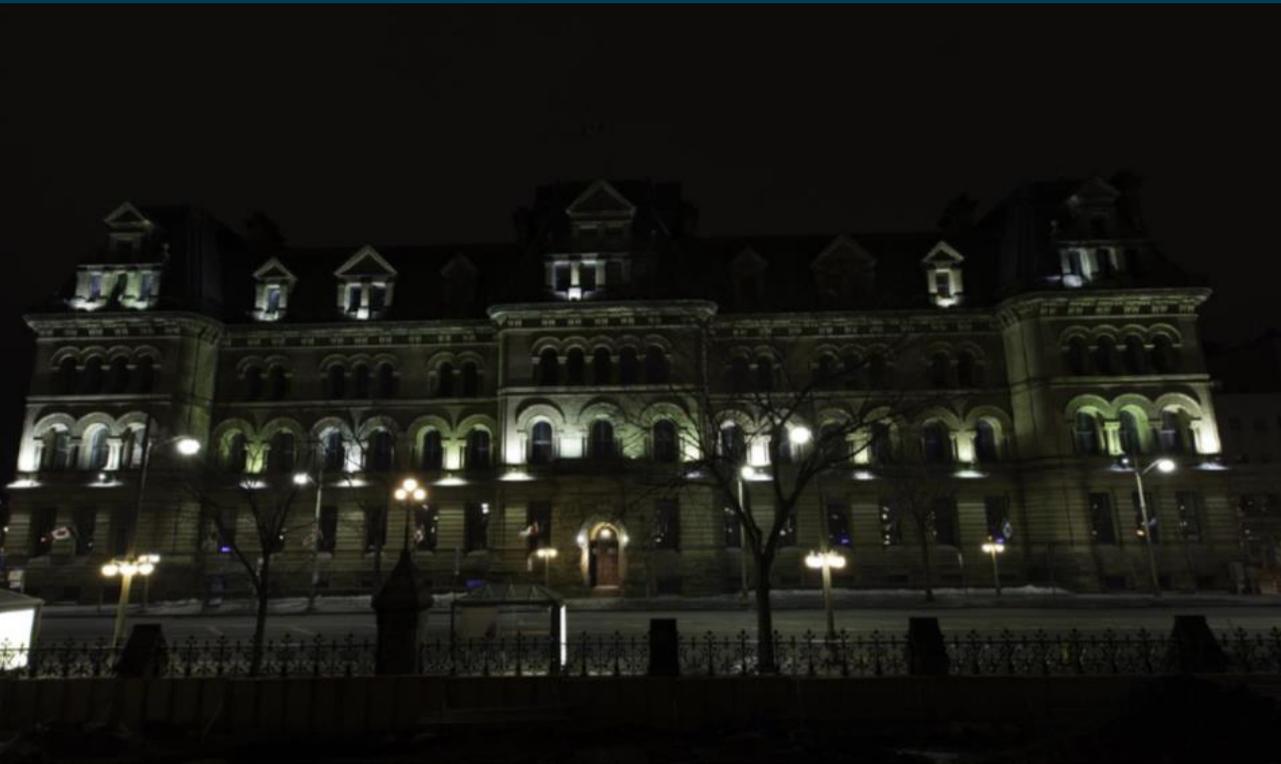
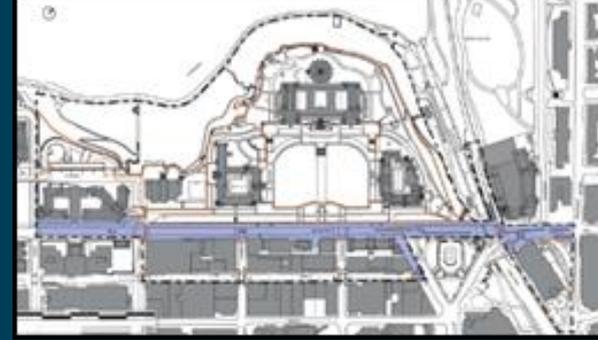
Éclairage existant ( à gauche) et recommandé ( à droite)

# Zone 5 – District patrimonial



**Hiérarchie 4 - Façades de la rue Metcalfe**  
Éclairage existant ( à gauche) et recommandé ( à droite)

# Zone 6 – Boulevard de la Confédération



Bureau du premier ministre et du Conseil privé  
Éclairage existant ( à gauche) et recommandé (à droite)

# Projets complétés - Édifice Sir-John-A.-Macdonald



# Prochaines étapes

- Examen par le BEÉFP de l'avant-projet d'éclairage extérieur des édifices de l'Ouest et de l'Est et de leurs composantes paysagères;
- Revue et approbation par la CCN en tant que projets distincts de niveau 2 pour les avant-projets d'éclairage extérieur des édifices de l'Ouest et de l'Est et de leurs composantes paysagères;
- Examen formel par le CEEFP de l'avant-projet de l'éclairage extérieur de l'Édifice du Centre et de l'éclairage paysager d'ensemble;
- Revue et approbation par la CCN en tant que projet distinct de niveau 3 pour l'éclairage extérieur de l'Édifice du Centre et de l'éclairage paysager d'ensemble.

# Recommandation

- QUE le Plan directeur en matière d'éclairage extérieur (PDMEE) de la Cité parlementaire soit approuvé, sous réserve de la condition suivante :
  - Que les projets de mise en œuvre subséquents pour l'éclairage architectural et paysager prévu dans le PDMEE soient soumis à la CCN, pour examen et approbation;
- QUE la préparation et la signature du document d'approbation fédérale pour le Plan directeur en matière d'éclairage extérieur de la Cité parlementaire soient déléguées au vice-président, Aménagement de la capitale.